

## Principales décisions du conseil communal



Séance du 4 octobre 2022

### Affaires générales

- Prise d'acte concernant le rapport d'activité de "La Maison de l'Emploi" pour l'année 2021

### Secrétariat communal

- Accord sur la Motion relative aux impacts financiers dus à la gestion, à la traçabilité et à l'assainissement des terres, du point de vue des difficultés financières qu'engendrent la mise en application des obligations légales liées à l'assainissement des terres excavées et la nécessaire diminution du nombre de chantiers qui pourront ainsi être réalisés ; de la révision à la hausse des enveloppes budgétaires notamment dans le cadre du Fonds régional, ainsi qu'une normalisation des prix dans tous les centres. Cette motion signée par plusieurs communes sera envoyée à l'U.V.C.W., à l'ensemble des communes de Wallonie ainsi qu'au Gouvernement wallon.

### Finances

- Le budget 2023 de la fabrique d'église de Bousval est équilibré. Puisque les dépenses prévues s'élèvent à 56.645 € et que les recettes prévues s'élèvent à 56.645 €. La part communale de 2022 était de 19.903 €. La part communale de 2023 sera de 20.300 €. L'augmentation de la part est donc de 2%.
- Approbation du budget 2023 de la fabrique d'église de Loupoigne. Le budget présente des dépenses et des recettes pour 25.556,20 €. Il est donc équilibré. La part communale de 2023 s'élèvera à 19.551€. La part communale de 2022 était de 19.167€. L'augmentation de la part est donc de 2%.

### Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'achat d'une nouvelle camionnette équipée d'un plateau élévateur pour l'équipe Festivités du Service des Travaux. Le montant estimé s'élève à 60.000 €.
- Approbation des conditions et du mode de passation du marché de services pour la désignation d'un auteur de projet en vue de la réalisation d'ouvrages de lutte contre les inondations par ruissellement. Le montant estimé s'élève à 88.935 €
- Approbation des conditions et du mode de passation un marché de mise en place d'un réseau de chaleur biomasse sur l'Espace 2000. Le montant estimé s'élève 845.199 €. L'investissement sera en partie financé par un subside UREBA.

### Energie

- Adhésion à la Convention d'organisation d'un achat groupé afin de participer au marché de l'IPFBW afin de terminer l'établissement des certificats énergétiques des bâtiments publics pour les écoles.